L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 MAI 1887. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 28 MAI 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir le 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Résidence très agréable rue Marais entre Kerlerec et Columbus avec un grand terrain—Trois grands lots vacants faisant face à la rue Kerlerec entre Marais et Villere—Magasin et restaurant de valeur dans les Deux-cent et Quatre Districts—30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

PAR MATHER & HOMES—Un lot de terre de valeur et bâtisses dans le Sixième District.

PAR W. I. HODGSON—Bâtisse double en bon No 309 rue Lafayette. Bâtisses encouragnure des rues Nouvelle-Bourbon—Le jardin cottage pour cochère No 1 Prytanée-st.

PAR MATON, PAULS & ROBINSON—Propriété amélorée dans le Premier District.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District—Un lot de comptes à recevoir.

Rejet d'un recours en grâce.

Il vient de se passer, à Washington, un fait important et que la Presse n'a pas assez relevé. Important, car il touche au fond même des institutions démocratiques et il est, en même temps, l'expression nette, distincte, de l'esprit de réforme, plus morale encore que politique et administrative, qui anime le Président actuel et son cabinet. Il s'agit de l'exercice d'un des privilèges les plus sacrés du citoyen, privilège dont, avec les années et par suite de l'inpitoyable incurie des tribunaux, on en est arrivé à se faire souvent un jeu, aux Etats-Unis.

Un homme, entraîné, sans doute par un de ces politiciens trop nombreux, parmi nous, qui si, à intervalles, on n'y mettait bon ordre, rendraient les élections un objet de risée, s'étant fait une écrire, frauduleusement, comme votant. Dénoncé par un membre du parti opposé, il avait été traduit devant une cour, déclaré coupable et la sentence avait été prononcée. Mais le crime est si commun, que force gens volontiers n'y voient qu'un délit fort excusable : prévoyant toujours l'impunité lui est assurée. Un arrêt n'effraye même pas : il n'est que bien rarement exécuté. Si le condamné a le bonheur d'appartenir au parti triomphant, il est sûr d'échapper au châtiment.

Il paraît qu'il y a encore des juges à St. Louis—c'est la que l'affaire avait eu lieu—et que la peine a été maintenue—de là, recours à la clémence du Président, avec l'espoir ; peut-être avec la quasi certitude, que l'individu serait gracié. Il n'en a rien été : M. Cleveland a refusé net. Il est bon de reproduire les motifs allégués par lui : "Considérée cet acte comme le pire des bons crimes ; je n'en connais pas dont la pernition importe davantage au public."

Cela est bref, mais bien touché. Il était bon que la justice montrât toujours la même rigueur en pareille matière. Les élections seraient plus respectées, les choix, meilleurs et les affaires publiques prendraient vite une autre tournure.

La grande République Américaine repose, tout entière, sur la souveraineté du peuple et cette souveraineté se manifeste par le droit électoral. Supprimez, faussez, corrompez les électeurs, il ne reste plus rien debout : vous vous trouvez en face de l'anarchie la plus complète. Il n'y a plus de loi, il n'y a plus d'autorité, il n'y a plus de justice, puisque les législateurs, les gouvernants, les magistrats, ne sont pas les véritables mandataires du peuple ; puisqu'ils n'ont pas—les premiers, le droit de législater ; les seconds, le droit d'administrer ; les troisièmes, le droit de rendre des arrêts. Ce qui rend la résistance à la Loi si infâme, si pernicieuse, dans une République démocratique, c'est qu'elle est, en principe, c'est qu'elle doit être, en fait, l'expression fidèle, adéquate, de la volonté de la majorité de la nation ; c'est que, si un certain nombre de citoyens voient, aujourd'hui, leurs droits, leurs vœux écartés, ils ont la chance de les faire triompher demain ; ils ont, pour y parvenir un moyen tout puissant entre les mains—le scrutin ; pourvu que le vote soit réel, que la majorité soit vraie.

Les Américains sont justement fiers de leurs institutions. Ils n'admettent pas qu'on puisse se révolter contre elles ; ils ont horreur de l'émeute, de l'attentat, ils les poursuivent à outrance, et ont raison. Ce sont des ouvrages qu'il faut frapper impitoyablement. Ils ont puni les anarchistes de Chicago ; ils ont condamné la Commune de Paris. On ne peut que les approuver. A quinze ans et à trois mille milles de distance, c'est le même crime—et aussi révoltant d'un côté que de l'autre. L'excuse, en ce cas, n'est jamais valable : elle est toujours le fruit d'un paradoxe coupable. Il y a des degrés en tout, dans le mal comme dans le bien. Il est évident qu'on peut frapper aussi énergiquement le malheureux instrument, égaré par de perfides conseils, que le meneur qui a combiné et dirigé, mais l'infâmie n'en existe pas moins, et la répression en est nécessaire, pour en éviter le retour. A quoi bon, pour les nations modernes, adopter les institutions républicaines, si elles les exposent aux mêmes émeutes, aux mêmes excès que les empires ?

Deux hypothèses seules expliquent la violation de la loi, la résistance à l'autorité : c'est quand le pouvoir est dans une situation telle, que le peuple est obligé de le subir, bon ou mauvais, de se plier, bon gré mal gré, à ses ordres, à ses caprices, à son bon plaisir ; c'est quand le grand instrument dont le peuple se sert pour manifester sa volonté est violemment brisé ou matériellement faussé, dans un de ses principaux ressorts et qu'il y a, pour la souveraineté populaire, péril en la demeure.

Un jour de honteuse mémoire, en pleine paix, le suffrage universel, aux Etats-Unis, sérieusement, avec une audacieuse habileté. Le peuple est resté calme : il a montré un sang froid, une patience dont on ne le croyait pas capable. Mais c'est là un jeu dangereux : il ne faudrait pas qu'une semblable violation se renouvelât : elle pourrait engendrer de lamentables calamités, ouvrir la porte à l'insurrection. Voilà pourquoi le suffrage universel est une institution si sacrée ; voilà pourquoi il faut avoir les yeux toujours fixés sur les élections, afin de les conserver pures de toute souillure, à l'abri de toute tentative de fraude et de corruption. Le vote populaire doit être comme la femme de César : il ne peut être soupçonné. Voilà pourquoi, on ne peut assez approuver, faire ressortir avec trop d'éclat, la fermeté sévère dont le Président vient de frapper l'enregistrement frauduleux. Il parle d'or, quand il qualifie cet acte du pire de tous les crimes, quand il dit qu'il n'en est pas dont le châtiment importe davantage au peuple. Ce n'est pas seulement aux droits, à la propriété, à la vie d'un ou de quelques individus qu'il attente : c'est aux privilèges, aux franchises, à l'honneur, à l'existence même de la démocratie. Il est, à ce titre, le plus indigne de pardon. Tous ne comprendront jamais qu'un ne pourrait être rigoureusement, qu'on ne frappe pas des peines les plus terribles, les fraudeurs d'élection, les bourreurs de boites, ceux qui osent éloigner les votants par la terreur et la violence. Il devrait y avoir, dans les démocraties, une législation spéciale pour châtier les attentats contre la souveraineté populaire, comme il y en a, dans les monarchies, pour les attentats contre la vie du souverain. C'est exactement le même crime ; il est même beaucoup plus odieux dans les républiques que dans les empires.

M. Cleveland a donné une excellente leçon aux prôneurs de grâces et d'amnisties, dans les pays de suffrage universelle ; espérons qu'elle profitera.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Nos lecteurs savront, d'après une annonce publiée plus loin dans nos colonnes, que M. Spire Calegas, demeurant au coin des rues Locust et Julie, certifie qu'il avait un quart du billet No 5,26—67, qui a gagné $5100 au tirage de jeudi 26 mai, et que le montant lui a été promptement payé par la compagnie.

Quoique Geo. Andrews de Lowell, ait la moitié du coupon ouvert d'ulcères sallichaum il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 26 mai :

Tout doute, à l'égard de la construction du chemin de fer de Shreveport à Lewisville, Arkansas, doit être désormais écarté. Nous en avons la preuve dans la lettre du colonel E. W. Fordyce, en réponse à une demande à lui faite par M. N. Gregg.

Le colonel déclare, nettement, que son intention est de commencer les travaux aussitôt que les contrats seront signés. Il veut, évidemment, favoriser Shreveport dans cette affaire. "Lorsque je me trouvais à Shreveport, dit-il, j'y ai vu M. Jones, qui est un entrepreneur de chemins de fer. Quand nous plans et nos cahiers des charges seront achevés, s'il désire soumissionner, je lui en donnerai, avec plaisir, la chance. J'attes lai part de mes intentions et dites lui que je tiens à connaître les siennes, le plus tôt possible."

Voilà une occasion pour notre ville de se lancer dans une fructueuse entreprise. Le chemin de fer projeté doit compléter la ligne qui nous reliera à St. Louis et l'Ouest : il nous ouvrira une nouvelle route pour faire venir la farine, les grains et les autres produits du Texas et des contrées plus éloignées.

Déjà, un comité composé de vingt-cinq propriétaires s'est engagé, au nom des populations, à accorder le droit de passage, de Benton à la ligne de l'Arkansas ; il y a une distance de vingt cinq milles. De Benton à Shreveport, on ne trouve pas d'objection, de la population à accorder le même droit de passage, qui n'occasionnera pas une dépense de plus de $8000.

On croit que, sur toute la longueur de la ligne, elle coûtera pas plus de $40,000, s'emparant la concession des terrains pour le débarcadère.

La compagnie de chemin de fer est maintenant organisée, au capital de $500,000. Les directeurs sont : MM. S. W. Fordyce, président ; S. J. Ziegler, vice président ; Ed Jacobs, trésorier ; R. B. Clarke, secrétaire ; R. C. Harris, W. F. Homan, N. Gregg, Isaac Barron.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 21 mai :

Nous avons en plusieurs pluies abondantes, dans notre paroisse, depuis une semaine. Les légumes poussent très bien. Nos plantations sont pleins de promesses.

—Nous avons à enregistrer le mariage de M. Arthur Leblanc avec Mlle Marie Richard. L'union a été bénie à l'Eglise catholique.

Le régime alimentaire.

Un contributeur du *Journal des Débats* parle ainsi du cinquième volume de la *Médecine clinique*, ouvrage du Dr Germain Sée, de Paris :

Ce volume est le cinquième de l'important ouvrage que M. le professeur Germain Sée publie sous le titre général de *Médecine clinique*. C'est assurément celui qui intéressera et frappera le plus le grand public. Jamais, jusqu'ici, on n'avait exposé autant de documents sur un sujet aussi capital, ni groupé autant de résultats d'expérience. M. Vulpian a dit, en présentant le livre de M. Sée à l'Académie des Sciences : "C'est un trésor d'érudition", on peut ajouter que c'est aussi un exposé méthodique de recherches personnelles bien conduites. Grosse question que le régime alimentaire ! grosse pour tout le monde, pour les bien portants, grave pour les malades. Qui peut se vanter de savoir réellement manger ? La généralité mange trop et souvent mal. Avec, dès la première bouchée, l'homme s'alourdit, épaissit, engraisse ; l'estomac donne des signes de paresse, l'intestin se fatigue, et souvent vient la maladie, suite d'excès incessants. "Crois plaît, dit un proverbe, ne fait jamais de mal." Et les gourmets, forts du proverbe, mangent à tort et travers. La sensation est souvent trompeuse ; plus on mange souvent, plus l'on croit avoir faim. On mange plus qu'il ne faut, et, quand viennent les maux, on s'aperçoit du mal, mais trop tard. Et d'ailleurs, ne répète-t-on pas sur tous les tons : Mangez, mangez ; buvez du bon vin, cela donne de la force ! Et l'on mange tant qu'on peut, et l'on boit plus qu'il ne convient le vin vieux, dit-on, rajeunit, le vieux rajeunit encore tout puissants sur l'hygiène alimentaire. Aussi que dire quand il s'agit des malades ?

Qui sait que chaque genre de nourriture ou, digéré par des organes spéciaux ? qui sait que la viande est le lot de l'estomac, les légumes celui de l'intestin, etc. On confond tout, estomac, intestin, etc., viandes, graines, légumes, farineux. C'est bien simple de manger par routine. Est-ce que nos ancêtres y prenaient garde ? On oublie que la vie d'aujourd'hui est bien différente de la vie d'autrefois ; nous vivons sous vapeur, à grande vitesse, dans de l'air continu... On dine vite, on est pressé. Autrefois on dînait lentement, le moral ne retentissait pas autant, sur le physique. Le siècle de la vapeur et de l'électricité devenu forcément le siècle des maux d'estomac, des dyspeptiques, des anémiques, des diabétiques, des goutteux, etc. Autre temps, autres mœurs !

Tel individu ne digère pas tel aliment, tel autre à côté la digère fort bien. Il ne la digèrera pas en été, et le digèrera en hiver, et encore il ne le digèrera pas à Paris, il le digèrera à la mer. La machine digestive est bien complaire. Et ceci passera tel jour et pas tel autre : en comment, en sera-t-il ? tout ira bien ; rien ne passera plus un jour de tristesse ou de brouillard. Je n'oublierai jamais l'expérience que je fis jadis avec le docteur Cervisart. Il s'agissait de savoir comment le temps durait la digestion stomacale chez le chien. Quatre chiens portaient des fistules à l'estomac : deux étaient attachés, deux étaient libres d'aller et de venir. La digestion dura deux et trois fois plus de temps chez les deux chiens enchaînés que chez les deux chiens libres. Le moral ! La manière de manger, de boire, l'état psychique influent sur la digestion d'une manière vraiment extraordinaire. On ne saurait trop le répéter, il faut prendre garde à la façon dont on mange.

JEANNE D'ARC.—Nous trouvons, dans le *Temps* du 3 mai, quelques nouveaux détails sur la célébration du 458e anniversaire de la délivrance d'Orléans :

"Les fêtes du 458e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ont commencé samedi, à midi, à Orléans. Une fanfare d'artillerie a annoncé, du haut de la Tour de Ville, le glorieux anniversaire, et le beffroi a sonné de quart d'heure en quart d'heure.

"Les principales rues, les places et un grand nombre de maisons particulières ont été pavoisées de drapeaux, d'oriflammes tricolores et aux couleurs de la ville. La place du Martroi, notamment, a été brillamment décorée : des mâts surmontés de drapeaux aux couleurs nationales ont été dressés autour de la place et surtout de la statue de Jeanne d'Arc.

"A huit heures, un bouquet d'artifice a été lancé sur l'emplacement du fort des Tourelles, qui fut emporté par Jeanne d'Arc. Une salve d'artillerie a été tirée en même temps.

"Les cloches de toutes les églises ont sonné, et le cortège, musique en tête, s'est dirigé vers la cathédrale, magnifiquement illuminée. L'évêque a reçu, des mains du maire, l'étendard de Jeanne d'Arc, et a béni la population. Enfin, une retraite au flambeau et aux flambeaux a parcouru la ville au milieu d'une foule immense."

Un plaidoyer pour les armées permanentes.

Les alertes diplomatiques de ces derniers mois auscitent, de toutes parts, des études plus ou moins approfondies sur la philosophie de la guerre et des armées permanentes. La *Contemporary Review*, notamment, en publie une qu'on pourpait—fait observer le *Temps*—prendre, n'était sa date, pour une réponse à l'article de M. Jules Simon sur le Désarmement. A la vérité, l'auteur se préoccupe surtout de la situation d'infériorité où la faiblesse numérique de ses effectifs militaires place préalablement la Grande-Bretagne. Mais ce sont surtout des considérations générales qu'il invoque à l'appui de sa thèse.

Il est extrêmement douteux, dit-il en substance, que l'humanité ait jamais connu l'âge d'or des poètes ; mais qu'elle l'ait connu ou non, tout interdit de croire qu'elle soit présentement en marche vers l'état de paix et de bonheur qu'on décore de ce nom. On pourrait plutôt admettre que la civilisation subit un temps d'arrêt, sinon un mouvement rétrograde. Certes, les progrès ne manquent pas, dans le détail. Mais comment croire à l'amélioration morale de l'espèce humaine quand on voit le cercle de la guerre s'élargir en tout sens, pour ainsi parler, au lieu de se limiter de plus en plus, et le brillant Français, le brave Allemand, le Russe à demi barbare, lutter à qui aura le plus d'hommes sous les armes ! Ces armements sont pourtant chose inévitable et qu'on ne saurait blâmer sans injustice.

A-t-on jamais proposé, dans une ville riche et populeuse, de supprimer la police et de laisser le champ libre aux classes dangereuses ? Il en est un peu de même de l'Europe, où il y a aussi des éléments dangereux qu'une force publique internationale tient seule en respect. Le jour n'est pas encore venu, si tant qu'il doive jamais venir, où il n'y aura plus de nations pauvres et belliqueuses pour dire : "Armons-nous de notre fer et allons prendre l'or des autres." Et c'est pourquoi le plus sûr moyen de conserver le peu d'or, le peu de liberté, le peu d'activité et l'industrie qui nous restent est encore de nous armer jusqu'aux dents et de tenir notre poudre sèche.

Les adversaires des armées permanentes raisonnent toujours sur l'hypothèse que ces armées sont l'incarnation même du régime de la force ; ils s'imaginent volontiers qu'il suffirait de les supprimer pour que la paix universelle s'établît. On peut réduire leur système à ce syllogisme élémentaire : la guerre est un mal ; or, ce sont les soldats qui font la guerre ; donc, pour supprimer ce mal, il suffit de supprimer les soldats.

Mais il faudrait prouver d'abord que les soldats seuls font la guerre. Et il est malheureusement bien démontré que les guerres les plus terribles, les plus sauvages, sont précisément celles où les armées permanentes n'ont aucun rôle. Ni les hordes de Genghis-Khan, ni les barbares qui inondèrent l'empire romain, ni les peuplades qui ont si longtemps arrêté la civilisation dans l'Asie centrale, ne pouvaient être considérées comme des armées proprement dites. Et, de nos jours encore, n'est ce pas à la pointe de l'épée que les victoires commerciales ou industrielles se gaguent contre les sauvages asiatiques et africains ? En réalité, les armées ne sont pas la cause de la guerre : elles en sont plutôt les régulateurs et les condenseurs.

L'argument favori des théoriciens hostiles au principe des armées permanentes est dans ce fait que les soldats sont des forces perdues pour le travail industriel, des véritables frêlons vivant sur le miel des abeilles. Mais quoi ? La question est de savoir si les abeilles pourraient travailler, au cas où elles ne seraient pas protégées par les frêlons, et se réduit par conséquent à déterminer quel nombre de *frêlons* est indispensable pour cette protection.

Il resterait d'ailleurs à établir que tous les soldats seraient des producteurs effectifs, s'ils n'étaient pas soldats, qu'ils pourraient tous trouver l'emploi de leur activité industrielle, et que le bien-être général gagnerait à ce qu'ils le trouvassent.

On parle toujours des sommes immenses que coûtent les armées. Que de choses, en ce monde, coûtent plus cher, sans être aussi utiles ! Pour n'en citer qu'une—l'alcool—dont la consommation annuelle dépasse, chez toutes les nations civilisées, et de beaucoup, les chiffres inscrits au budget de la guerre.

Entreprise considérable.

On lit, dans le *Temps* du 9 mai :

Il y a environ dix ans que nous signalions à nos lecteurs le commencement d'une entreprise considérable qui nous paraissait devoir être à un moment donné M. Buisson, aujourd'hui directeur de l'enseignement primaire, venait de publier les premiers fascicules de son *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*; il comptait déjà parmi ses auxiliaires un grand nombre d'hommes notables, membres de l'Institut, professeurs, doyens, administrateurs, inspecteurs ; et cette collaboration de tant d'esprits distingués, appartenant aux spécialités les plus diverses, faisait librement réunir en vue d'un intérêt d'éducation populaire, suffisant à marquer le caractère et la haute portée de l'œuvre.

Le dictionnaire est achevé depuis plusieurs semaines, et sans méconnaître les quelques imperfections inséparables d'un travail si nouveau et si longue haleine, on peut dire qu'il fait honneur à la foi et à celui qui en a conçu l'idée, et à l'enseignement public, qui a fourni un grand nombre de collaborateurs compétents, et au pays même, qui sait inspirer et encourager un dessein si libéral.

Aucun livre, en effet, ne caractérise mieux le grand mouvement pédagogique, préparé par nos malheurs de 1870, et s'est plus nettement dégagé après l'établissement définitif de la République ; à ce titre, il peut être considéré, à lui seul, comme un signe du temps. Outre que la plupart des hommes qui ont marqué ou qui marquent encore dans ce mouvement ont fourni, chacun dans son ordre, le principal contingent, l'ouvrage entier, par l'esprit qui l'anime d'un bout à l'autre, par toute sa philosophie morale ou sociale, comme par l'infinie variété des sujets traités, se trouve être l'image idéale de l'œuvre d'éducation nationale, démocratique, et celle que les pouvoirs publics et l'élite de nos maîtres ont apporté un égal zèle. Aussi ne serait-il pas possible de retracer l'histoire de cette vaste activité sans avoir recours à un recueil qui en a 626, d'années, sur beaucoup de points, l'inspirateur ou le régulateur. Il ne sera pas consulté avec moins de fruit par les professeurs, les instituteurs, les administrateurs, et par les pères de famille qui aiment à suivre de près les études de leurs enfants ; les uns et les autres y trouveront, disposés dans un ordre commode, avec les renseignements de législation, de règlements, de statistique les plus sûrs, des matériaux tout prêts pour les leçons les plus diverses.

GUANO.—On a découvert, récemment, dans un îlot de la mer Caspienne, un immense dépôt de guano. Le gouvernement russe ayant accepté les propositions d'une Compagnie française va lui accorder la concession nécessaire pour l'exploitation de cette nouvelle source de richesses.

PAS DE RAPPROCHEMENT. — Nous lisons, dans la *Liberté* de Paris :

"Le journal le *Nord*, qui est particulièrement bien renseigné au sujet de la Russie, a donné à entendre qu'il se faisait en ce moment un rapprochement diplomatique entre Londres et Saint-Pétersbourg. Nous ne pouvons que nous réjouir de la nouvelle d'une conjonction qui contribuerait à affermir la paix en Europe, en éliminant les causes tangentielles du conflit ; nous avons, pour notre part, tout à gagner à la réconciliation de deux puissances avec lesquelles nous n'entretenons que des rapports de bonne amitié ; malheureusement, les faits ne semblent pas concorder avec cette révélation inattendue.

"A Constantinople, la diplomatie russe et la diplomatie anglaise se disputent la suprématie avec un acharnement que rien ne décongrège. En Bulgarie, la politique patriarcale du jour est contrecarrée par les agents anglais qui font mouvoir les régentes comme de véritables pantins. En Afghanistan, Russes et Anglais sont aux prises sous le nom d'Ayoub-Khan et d'Abdarrahman-Khan, et l'on s'attend à ce que, d'un moment à l'autre, apparaître sur la théâtre de la lutte les soldats des deux pays. A Saint-Pétersbourg, la commission chargée d'établir les frontières topographiques de la Turcomanie et de l'Afghanistan, est sur le point de se séparer, faute d'entente possible sur les détails les plus insignifiants. Tel était l'état des choses, lorsque la nouvelle lancée par le *Nord* est venue surprendre l'Europe occidentale."

LE PAPIER MACHÉ.—Le papier mâché du commerce est d'un emploi très répandu dans l'industrie, et, grâce à la facilité avec laquelle il se travaille on se moule, son application a trouvé place pour la fabrication de ces innombrables articles connus sous le nom d' "articles de Paris" et vendus sous des formes si diverses : encriers, bracelets à gros grains incassables, écrins, plateaux de laque, coffrets, écrins nacrés ou dorés, en un mot, la plupart de ces objets qui sont vendus comme venant directement du Japon et de la Chine.

Ce produit, qui a pour base un papier gris bleu sans colle et fait surtout de cotons, est obtenu au moyen de feuilles collées les unes sur les autres avec de la dextrine et de l'amidon ; quand on a l'épaisseur désirée, on soumet ces feuilles à une pression énergique sous presse hydraulique. Encore humide, la pâte, mise en moule, prend toutes les formes désirables : séchée, elle atteint la dureté des bois les plus résistants et peut se travailler à la scie, à la râpe, au tour, de toutes les manières possibles.

UN DÉMENTI A UNE NOUVELLE DU "TIMES" DE LONDRES.—On a pu lire, il y a quelques jours, une dépêche du *Times*, d'après laquelle le gouvernement chinois aurait décidé de ne reconnaître pour les missionnaires catholiques que les passeports qui leur auraient été délivrés par leurs gouvernements respectifs. Cette mesure, qui aurait eu pour effet d'enlever à la France le protectorat du clergé de Chine, est controuvée. Le correspondant de Rome du *Temps*, dont on lira plus loin la dépêche, est à même de démentir la nouvelle. Le Saint Siège est décidé à maintenir le *statu quo*, et il n'a pas été engagé avec le gouvernement chinois de négociations qui justifient les assertions du journal anglais.

Voici le télégramme adressé à notre grand confrère de la capitale :

"Nous croyons pouvoir affirmer que la dépêche, de Pékin, au *Times*, sur une prétendue décision du gouvernement chinois de ne reconnaître désormais comme valable pour tout missionnaire qu'un passeport de son gouvernement, est absolument dénuée de fondement.

"A plusieurs reprises, certains journaux, prêtant leurs désirs pour des réalités, ont fait courir ce bruit, même depuis que le Saint-Siège a renoncé à changer le *statu quo* en matière de protectorat. Le présent télégramme du *Times* n'est qu'un écho attardé des manœuvres diplomatiques anglo-chinoises et ne relève, tout au plus, que la pensée de quelques hauts fonctionnaires chinois ou étrangers au service de la Chine.

"Nous croyons savoir que le Vatican ne songe nullement à rouvrir la question, par considération pour l'esprit d'apaisement et de bienveillance qui se fait jour dans l'opinion française en matière de politique religieuse. Sur ce point, comme sur les autres, le Saint-Siège s'en tient à la politique du *de ut des*."

CONSERVATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES.—Un nouveau mode de conservation des denrées alimentaires par le sel a été dernièrement expérimenté avec succès.

La viande ou toute autre substance à conserver est placée dans un réceptable convenable, muni d'un robinet à sa partie inférieure et d'un robinet à sa partie supérieure. On fait le vide à l'intérieur, puis on ferme le robinet d'en haut pour ouvrir celui d'en bas, par lequel on fait entrer une solution saline à la saturation ordinaire de 25°. Cette solution remplit les pores de la viande dès qu'elle l'a été exitait. Si les pièces à conserver sont grandes, il est nécessaire après avoir fait le vide dans le réceptacle, d'introduire la solution sous pression, de manière à ce qu'elle puisse pénétrer dans tous les pores de la viande.

Ce procédé est applicable à toute espèce de gibier, de volaille, de fromage, etc. Pour le fromage, l'opération dure seulement de six à huit minutes ; pour la viande, de dix-huit à vingt minutes.

DÉCOUVERTE DES SOURCES DE L'ORÉNOQUE PAR UN FRANÇAIS.—M. Chaffanjon, chargé d'une mission du ministère de l'Instruction publique, vient d'obtenir un résultat considérable : il est parvenu aux sources de l'Orénoque, que personne, jusqu'ici, n'avait visitées. C'est le 15 décembre dernier que le voyageur est arrivé à son but après un voyage de quarante six jours et de grandes difficultés soulevées par les indigènes. Une tribu d'entre eux, celle des Guarahibes, terrorise les autres, et M. Chaffanjon dut faire acte d'énergie pour obliger ces pagayeurs à l'accompagner jusqu'au bout. Le fleuve, de largeur variable, est, en certaines parties de son cours, semé d'îles et de rapides. Les sources de l'Orénoque sont comme enveloppées d'un immense amphithéâtre de montagnes. Un des sommets de cet ensemble a reçu de M. Chaffanjon le nom de pic de Lesseps. Il est juste de rappeler que le regretté docteur Crevaux avait déjà donné le nom de Rio-de-Lesseps à un des affluents du moyen Orénoque.

Page d'album :

La femme sans esprit vous enlève presque toutes vos illusions

La femme d'esprit vous en laisse quelques-unes.

La femme de cœur vous les conserve toutes.

La femme sans cœur vous les tue toutes.

La femme qui a du chien conserve néanmoins quelque chose de la chatte.

On demande à un homme d'esprit :

—Fumez-vous ?

—Oui ; mais seulement quand je suis avec des fumeurs.

—Pourquoi cela ?

—Parce que, si je ne fumais pas, je serais obligé de parler tout le temps, et la partie ne serait pas égale.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies sont instantanés la guérison suit de près.

Pour prendre de l'embonpoint et acquérire des forces, il faut faire usage après chaque repas, de **Scott's Emulsion** avec hypophosphites. C'est une préparation aussi agréable au palais que le lait et qui se digère facilement. La rapidité avec laquelle la santé des personnes délicates qui en prennent s'améliore, est merveilleuse. Ceux-ci vous apprendront qu'ils ont essayé. Pour la cure de la pulmonie, des affections de la gorge, des bronchites, cette émulsion n'a pas d'égale. Lisez le témoignage suivant : "J'ai prescrit le "Scott's Emulsion" pour un enfant de huit mois avec un heureux résultat. Dans peu de temps, il a gagné quatre livres.—THEO. PARK, D. M., Alabama."

Décédé, hier, à 4 heures P. M., à l'âge de 6 ans et 10 mois, ARMAND, fils de A. FAURE et de MARIE TUQUET. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, 238 1/2 rue du Canal.

Décédé, vendredi, 27 mai à 11 heures a. m. JEAN MARIE DE HÉRÉTE, à l'âge de 37 ans et 6 mois, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille et ceux des familles Paul De Hérète, Arieu, Jacob, Grillot et Gonnez, son respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu samedi, 28 mai, à 11 heures a. m., précédes de la résidence de son père, Jean De Hérète, Chemin de Gentilly et la rue St Bernard, sans autre invitation.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 novbg—1an PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—MM. les sociétaires sont notifiés que l'Assemblée générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE prochain, 29 du courant, à 5 heures P. M.

Dans cette séance sera discutée la proposition d'amender les articles 13 et 14 de la Constitution, lue à la dernière assemblée.

Par ordre du Président. J. BAYLE.
E. SIMON, Secrétaire. 27 mai—2f

Vente à grand sacrifices.

Toute la balance du "Wholesale stock" de Dry Goods et Mellons de "H. Mannel", 20 et 22 rue de Chartres. A être vendu en peu de temps bien au-dessous du prix coûtant. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront même "Jobs" à faire, en venant examiner le stock.

$1 mai—1m. H. MANUEL.

Avis.

$150,000 Nlle-Orléans, 20 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 15.766, tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank,
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 20 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de T. J. Lynch & Co., rois Eleventh et Locust streets, Philadelphia, Pa., par l'entremise du Third National Bank of Philadelphia, Pa., un dixième du billet No. 15.766, tirage à numéro simple, classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

WM. A. S. MOORE,
Courier de la New Orleans National Bank,
Nlle Orléans, La.

Avis.

$150.000. Nouvelle-Orléans, 19 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 15.766, tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN
Courier de la Whitney National Bank
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50.000. Nouvelle Orléans, 14 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de City National Bank de Cairo, Ill., deux dixièmes du billet No 15.966 tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA,
Courier de la State National Bank,
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50.000. Nouvelle-Orléans, 14 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de personnes à la Mobile, par l'entreprise du National Commercial Bank, Mobile, Ala., deux dixièmes du billet No. 75.966 tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA,
Courier de la State National Bank,
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50.000. Nouvelle-Orléans, 14 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 15.766, tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank,
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$150.000. Nouvelle Orléans, 27 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 15.766, tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN
Courier de la Whitney National Bank
Nouvelle Orléans, Lne.

Avis.

$150.000. Nouvelle Orléans, 23 mai 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 15.766 tirage à numéro simple, Classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 mai 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE
Pour la Louisiana National Bank
Nlle Orléans, Lne.